

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Dépôt aujourd'hui d'une évaluation équilibrée du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario pour 2012

TORONTO, le 7 février 2013 - Le gouvernement de l'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), partenaires (les partenaires) du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (le Régime), ont annoncé des changements au Régime qui élimineront un déficit au 1er janvier 2012 et permettront le dépôt d'une évaluation équilibrée auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite de l'Ontario.

Une évaluation préliminaire pour 2012 a révélé que, en dépit de gains de 11,7 milliards de dollars en 2011, le fonds de 117 milliards de dollars accusait un déficit d'environ 9,6 milliards de dollars. Le passif du Régime est très sensible aux taux d'intérêt, dont la faiblesse actuelle a donné lieu à une série de déficits, malgré l'excellent taux de rendement du Régime au cours des dernières années. Les partenaires ont reconnu la nécessité de prendre des mesures pour équilibrer maintenant l'actif et le passif du Régime et en réduire le profil de risques afin d'en assurer la viabilité financière pour longtemps.

Dans le but d'éliminer le déficit, les partenaires ont élargi le caractère conditionnel de la protection contre l'inflation appliquée aux rentes afin de l'assujettir à la suffisance de capitalisation du Régime. Cette modification permettra une plus grande souplesse pour remédier aux difficultés de capitalisation futures. Selon les changements annoncés aujourd'hui, la protection contre l'inflation appliquée aux années de service donnant droit à pension accumulées après 2013 dépendra entièrement de l'état de capitalisation du Régime. Selon le président de la FEO, Terry Hamilton, « Les deux partenaires espèrent que la robustesse du Régime permettra aux membres retraités de bénéficier d'une protection complète contre l'inflation dans l'avenir. »

« Le dépôt d'une évaluation équilibrée au 1er janvier 2012 est une mesure positive pour assurer la stabilité de capitalisation de notre Régime à long terme, a poursuivi M. Hamilton. Compte tenu de la persistance des faibles taux d'intérêt, le Régime pourrait continuer de connaître des déficits. Pour cette raison, les partenaires ont l'intention d'étudier tous les facteurs qui contribuent à des insuffisances de capitalisation, y compris la plus longue espérance de vie des enseignantes et des enseignants, les caractéristiques démographiques des membres du Régime et l'équilibre entre le nombre moyen d'années travaillées et d'années de retraite. Au cours de l'automne 2013, nous ferons un sondage auprès des membres actifs du Régime afin de mieux comprendre leurs points de vue sur ces questions. Le Régime a une longueur d'avance sur de nombreux autres régimes de retraite quant à la compréhension des incidences de la longévité sur la capitalisation, et les partenaires ont déjà commencé à se pencher sur les changements dans les tendances démographiques. »

Pour cette étude, les partenaires auront l'aide du Pr Harry Arthurs et de la haute direction du Régime. « Les connaissances et l'expertise du Pr Arthurs, plus récemment comme président de la Commission ontarienne d'experts en régimes de retraite, seront très précieuses pour les partenaires, a conclu M. Hamilton. »

« Le gouvernement de l'Ontario et la FEO ont travaillé ensemble de façon constructive pour déterminer les changements à apporter au Régime qui répondent à la conjoncture économique d'une façon équitable pour l'ensemble des membres et pour les contribuables de l'Ontario, a déclaré Kathleen Wynne, la première ministre désignée. Le bilan du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario en matière de placements est reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Il est toutefois clair que les difficultés de capitalisation du Régime ne peuvent être résolues uniquement par le rendement des investissements. L'annonce d'aujourd'hui démontre qu'une collaboration entre le gouvernement et les enseignantes et les enseignants de l'Ontario peut garantir qu'un régime à prestations déterminées bien géré et bien conçu peut demeurer viable et abordable en suivant l'évolution de la conjoncture. »

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario représente l'ensemble des membres actifs et retraités du RREO. Les filiales de la FEO sont l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO), l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA) et la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO).

- 30 -

Pour renseignements, communiquer avec :

Terry Hamilton
président de la FEO
416-966-3424, 1.800.268.7061

Andrew Morrison
Ministère de l'éducation
416.325.2454